



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 26

Samedi 13 juillet 2013 - 84^e année



Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction

Contreplaqué / Plysolol : un repreneur pour le site d'Épernay p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 7

L'actualité en régions p. 8

Alsace – Lorraine / Le Pama se dote d'une matériauthèque
Pyrénées – Roussillon / Un premier itinéraire bois sous le signe de la mixité
Bourgogne / Le groupe allemand JRS va s'implanter dans le Morvan
Bretagne / Abibois resserre les liens entre les scieries et la construction bois

Gros plans

Première transformation /
L'approvisionnement des scieries européennes en question. p. 10

Franche-Comté /
Aire urbaine Belfort-Montbéliard : penser le bois-énergie en commun p. 12

Comprendre

Synthèse

Aquitaine / Les pieux bois, une solution de fondation écoresponsable p. 15

Entreprises

Corse / Scierie Corse développement : investir pour ne pas disparaître p. 17

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF / A Lure, demande active en petits bois résineux p. 19

S'équiper

Matériels et techniques

Exploitation forestière /
Le câble-mât pour exploiter un secteur d'approvisionnement en eau potable ... p. 20

Le Journal des annonces du bois p. 23

Renseignements commerciaux p. 31

Avec ce numéro : supplément spécial Libramont

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com
Direction - Rédaction - Publicité : 14, rue Jacques Prévert - 69700 Givors
Tél. : 04.78.87.29.40 - Télécopie : 04.72.30.04.16 • **Abonnements** : France (1 an) 107,50 €
Le numéro : 3,50 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176- 00026810401 - 68
Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.

Franc-parler

Énergie

La filière forêt bois ne ménage pas sa peine pour faire reconnaître le caractère renouvelable de l'énergie qu'elle peut fournir comme alternative aux combustibles fossiles. Pourtant, en plein débat national sur la transition énergétique, elle est la grande absente des discussions.

"On ne réussira pas la transition énergétique sans le bois-énergie". C'est en substance le message que les décideurs de la filière, France bois forêt et France bois industries entreprises en tête, veulent faire passer aux pouvoirs publics.

Avec seulement 8% d'énergies renouvelables en 2011, la France a pris du retard pour atteindre l'objectif des 23% qu'elle s'est fixé à l'horizon 2020. La filière souhaite pouvoir pleinement participer à la rédaction de la future loi sur la transition énergétique pour intégrer la biomasse bois. Une demande qui apparaît légitime quand on sait que pour atteindre ce seuil de 23%, le plan prévoit d'en produire plus de 60% à partir du bois-énergie.

Ce choix doit désormais se traduire par une reconnaissance de la filière comme acteur majeur des politiques énergétiques. Un projet qui implique de mobiliser plus de bois pour, d'abord, ne pas déséquilibrer les flux au sein même de la filière, ensuite permettre au bois-énergie de se développer à la hauteur des attentes. Dans cette optique, la filière forêt bois propose plusieurs pistes, comme la réorientation du Fonds chaleur dont l'objectif serait de stimuler la mobilisation forestière et le recyclage du bois en fin de vie, et d'accroître l'usage du bois ainsi mobilisé par des mesures incitatives. Ou encore l'installation d'une fiscalité incitative favorisant une plus grande mobilisation du bois notamment par les petites propriétés forestières, et bien sûr la création du Fonds forestier carbone. Convaincue que le bois-énergie est le levier principal de développement des énergies renouvelables, la filière forêt-bois souhaite désormais que ces mesures lui permettent de conforter sa position de leader du secteur.

LBI